

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF A LA VAE AIDE-SOIGNANT

PUBLIC VISÉ:

→ Agents souhaitant s'engager dans une démarche de VAE positionnés par leur établissement

ORGANISÉ PAR :

スCroix-Rouge Compétence Grand Est

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

7 12 maximum

DURÉE -

777h30 maximum

PRÉREQUIS :

→ Justifier d'au moins 1 an d'expérience à temps complet, soit 1607 heures (continu ou non)

CONTACT:

7 Jean Philippe JANE Croix-Rouge Compétence Grand Est 06 74 63 78 66 jeanphilippe.jane@croix -rouge.fr

OBJECTIFS

- → Proposer un positionnement afin de s'assurer que l'agent est en mesure d'intégrer la démarche VAE
- **→** Guider dans la compréhension et les attendus des référentiels (activités, compétences et certification),
- **◄** Apporter une aide, quant aux épreuves pour la constitution du livret 1,
- → Permettre d'acquérir des outils et une méthodologie, pour avoir une position réflexive sur ses activités,
- Aider à la constitution du livret 2 : aide au choix des activités, aide à l'analyse, aide à la rédaction,
- 7 Préparer au passage devant un jury

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- → Apports méthodologiques
- Analyse de situations concrètes
- Analyse réflexive
- → Apports théoriques complémentaires

Des temps en intersession sont proposés dans l'objectif de permettre au candidat de réaliser le travail personnel nécessaire à la rédaction des livret 1 et 2.

PROGRAMME

Module 1 : positionnement de chaque agent au regard de son parcours – 4h

- Bilan de positionnement de l'agent par rapport au référentiel diplôme
- Etude de faisabilité du projet VAE avec des préconisations selon le profil et les besoins

Module 2 : accompagnement à la rédaction du livret 1 – max 10h30

- Présentation de la démarche VAE, de l'accompagnement, du livret de validation
- Appui à la constitution et à la finalisation du livret 1

Module 3: accompagnement à la rédaction du livret 2 – max 59h30

Temps collectifs

- Appropriation du livret de validation : règles de rédaction, définition des termes, description des activités, compréhension des consignes...
- Aide à la sélection des activités en lien avec le référentiel : repérage des activités et des compétences
- Atelier d'appui à la rédaction du livret de validation
- Approfondissement de savoirs métier
- Préparation à l'entretien avec le jury

Temps individuels

- Entretiens d'analyse, coaching, appui méthodologique, suivi individualisé présentiel ou à distance
- Travail réflexif

Module 4: accompagnement post jury en cas de validation partielle – max 3h30

- Point sur les résultats à la suite du passage devant le jury : ressenti du candidat
- Orientation vers les nouvelles possibilités qui s'offrent au candidat